

VARIO FOL ALUMINIUM

Closoir de faîtage/arêtier ventilé en rouleau

Description

- Closoir en rouleau composé d'un corps en non-tissé polypropylène enduit, traité anti U.V, perforé sur ses flancs et de bavettes en aluminium plissé laqué avec un cordon auto-adhésif intégré en lisière de leurs sous faces.
- La liaison entre les bavettes et le corps est réalisée par collage.

Utilisation

- En faîtage et en arêtier, sur des petits éléments de couverture.
- Conforme aux exigences des DTU de la série 40.1 & 40.2 concernant les besoins de ventilation.

Fonctions

- Ventilation linéaire de la partie haute de la couverture,
- Les ouvertures géométriques du closoir permettent une ventilation active de la toiture en engendrant un phénomène de dépression,
- Permet d'améliorer le confort d'été en évacuant la chaleur et l'humidité de la sous-face de la toiture,
- Protection du faîtage/arêtier contre :
 - les infiltrations et les remontées d'eau, la neige poudreuse.
 - la pénétration de la petite animalerie, pollens, poussières, etc.



Données techniques

VARIO FOL ALU	Valeurs
Matériau du corps	Membrane polypropylène enduite
Matériau des bavettes	Aluminium type AA 1200, laqué (PET stabilisé aux UV), plissé – 150µ
Allongement des bavettes	22%
Cordon adhésif	Butyle caoutchouc auto-adhésif à froid avec film siliconé
Largeur des bandes adhésives	20mm
Résistance aux températures	-40°C à +80°C
Températures de mise en œuvre	>5°C
Classement au feu	Classe E (EN 13501-1)
Surface de ventilation	Env. 200 cm ² /m
Coloris	Rouge brique, brun (marron), noir
Dimensions	220, 300, 330, 360, 390mm
Conditionnement	20 m/carton -4 X 5m

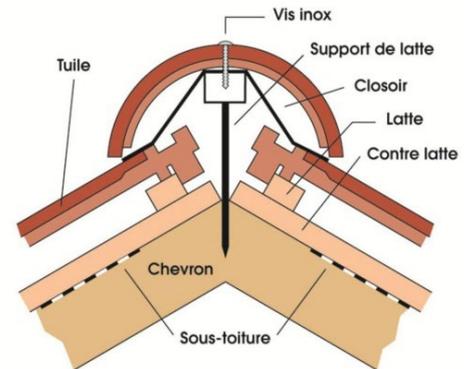
Stockage

- VARIO ROLL FOL ALUMINIUM peut être stocké un an dans son carton d'origine, dans un local abrité et tempéré (< +30°C). A défaut, le décolllement du film de protection du butyle peut s'avérer difficile.

Principes de mise en œuvre

Le closoir est déroulé, centré, puis fixé mécaniquement dans sa partie centrale sur une lisse de rehausse, elle-même reliée à la charpente dans l'axe du faîtage ou celui de la ligne d'arêtier.

- La fixation des faîtières/arêtiers est assurée mécaniquement.
- La lisse de rehausse, le closoir, les faîtières/arêtiers, doivent former un ensemble cohérent avec les petits éléments de couverture sous-jacents.
- Il est nécessaire que les bavettes épousent le relief du dernier rang du matériau de couverture de plain carré en tout point, avec le cordon butyle comme surface de contact, sans mettre ces dernières en tension dans le sens de la largeur pour permettre au closoir de conserver son bon positionnement sur la lisse de rehausse. Ces exigences détermineront la largeur de closoir à utiliser.



Confection de la lisse de rehausse

- La distance entre le dernier liteau et le sommet du faîte ne doit pas, en règle générale, excéder 5 cm (voir les recommandations des tuiliers à ce propos).
- La largeur de la lisse de rehausse sera comprise entre 4 et 6 cm.
- La hauteur de la lisse de rehausse est déterminée de façon à ce que la partie supérieure de la lisse soit en contact avec l'intérieur du sommet de la faîtière/arêtier. Les bords inférieurs de la faîtière/arêtier doivent affleurer le sommet du galbe des petits éléments de couverture sous-jacents lorsqu'ils sont à relief.
- Lorsque le petit élément de couverture est plat ou d'aspect plat et en l'absence de faîtière/arêtier ventilé, un interstice d'1 cm sera créé (en ajustant la lisse de rehausse à cet effet) entre la faîtière/arêtier et le petit élément de couverture sous-jacent, afin de permettre la ventilation.
- La relation entre la lisse de rehausse et la charpente est généralement réalisée au moyen de supports métalliques dont la conception peut varier selon la nature de la charpente (traditionnelle ou industrielle).

Pose des closoirs en faîtage

- Veiller à ce que le matériau de couverture soit propre et sec, le nettoyer le cas échéant.
- Positionner une faîtière sur chaque extrémité de la lisse de rehausse, puis battre un trait qui servira de repère pour éviter le débord des bavettes.
- La pose débute par la fixation mécanique (agrafage ou clouage) du closoir à partir de l'extrémité du faîtage, dans le sens opposé aux vents de pluie dominants.
- Le produit est ensuite déroulé, sans tension, sur la lisse de rehausse et fixé à l'avancement tous les 30 cm environ.
- Décoller le film protégeant le butyle.
- Les bavettes sont ensuite mises en forme manuellement sur le dernier rang du matériau de couverture, en partant du sommet de l'onde vers le courant si le matériau de couverture est une tuile galbée, en veillant à assurer une bonne étanchéité.
- Le recouvrement des rouleaux est de 5cm minimum.
- Les closoirs sont ensuite recouverts par des faîtières, compatibles avec le matériau de couverture utilisé en plain carré, qui seront fixées mécaniquement dans la lisse de rehausse.
- Cette fixation mécanique, résistante à la corrosion, est assurée, selon le type de faîtière, au moyen de crochets spéciaux cloués ou vissés (clip/panneton) ou par vissage avec un complément d'étanchéité sous la tête de vis.

Pose des closoirs en arêtier

- Elle est réalisée avant celle du faîtage de manière identique, mais du bas vers le haut.
- A la rencontre des lignes de faîtage et d'arêtier, le closoir de faîtage recouvrira le ou les closoir(s) d'arêtier.
- Tous les tranchis de la ligne d'arêtier seront fixés préalablement à la pose des closoirs. Le butyle des bavettes n'ayant pas vocation à assurer le maintien des tranchis.